

ANNEXE 2

CONVENTION D'ACCUEIL DE SE'COUREURS

Nom / prénom / Qualité de l'organisateur :

E.mail : t el :

Nom de la manifestation:Lieu : Date :

Nom de la manifestation:Lieu : Date :

Nom de la manifestation:Lieu : Date :

Nom de la manifestation:Lieu : Date :

Nom de la manifestation:Lieu : Date :

LA PRESENTE CONVENTION

- Est établie entre le Comité Départemental UFOLEP de l'Allier et l'organisateur ci-dessus dénommé.
- Est établie pour la durée de la manifestation.

L'ORGANISATEUR S'ENGAGE A :

- Ce que la manifestation soit dument déclarée et bénéficie de l'ensemble des autorisations administratives.
- Accueillir au maximum Se'Coureurs.
- Ne pas lui/leur faire payer de droit d'inscription, tout en leur permettant de bénéficier des avantages liés à l'inscription.
- Informer les secours agréés de la présence de Se'Coureurs.
- Adresser au Comité Départemental UFOLEP Allier un bilan de la manifestation à l'issue de cette dernière.

L'ASSOCIATION UFOLEPS'ENGAGE A :

- Solliciter des Se'coureurs pour participer à l'épreuve sus nommée.
- Fournir aux Se'coureurs le matériel de premier secours nécessaire.

Le :

Nom / Prénom / Qualité / Signature de l'organisateur